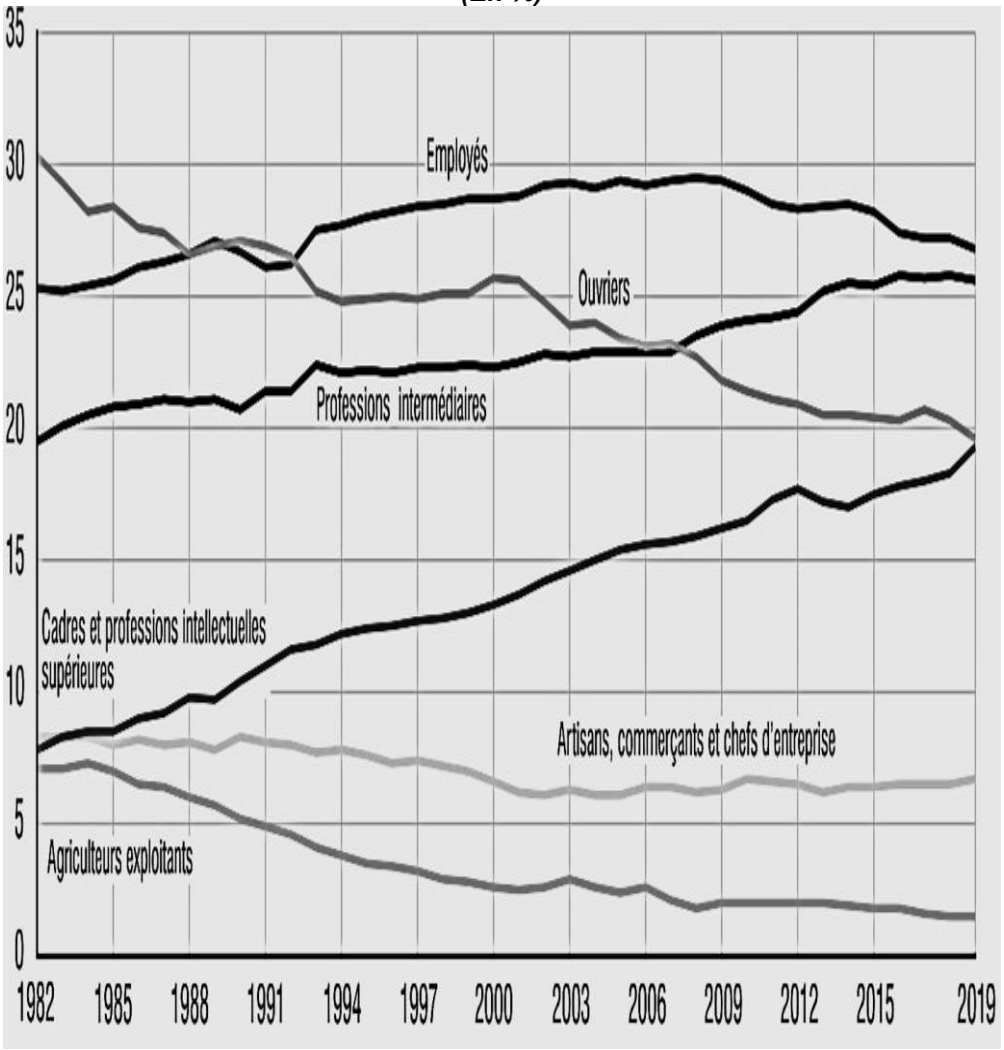
Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2019
(En %)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.
Source : « Emploi, chômage, revenus du travail », *INSEE Références*, juillet 2020.

Q.1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution de la part des catégories socioprofessionnelles « Cadres et professions intellectuelles supérieures » et « Ouvriers » parmi les personnes en emploi.

*****

§.1. (QQOQ) L'INSEE dans son étude sur l'emploi, le chômage et les revenus du travail s'est donné pour objectif d'étudier **les 6 PCS actives** parmi les 8 qui constituent, **en France**, la nomenclature des PCS. Elle le fait sur une période longue de 1982 (date du passage des CSP aux PCS) à 2019.

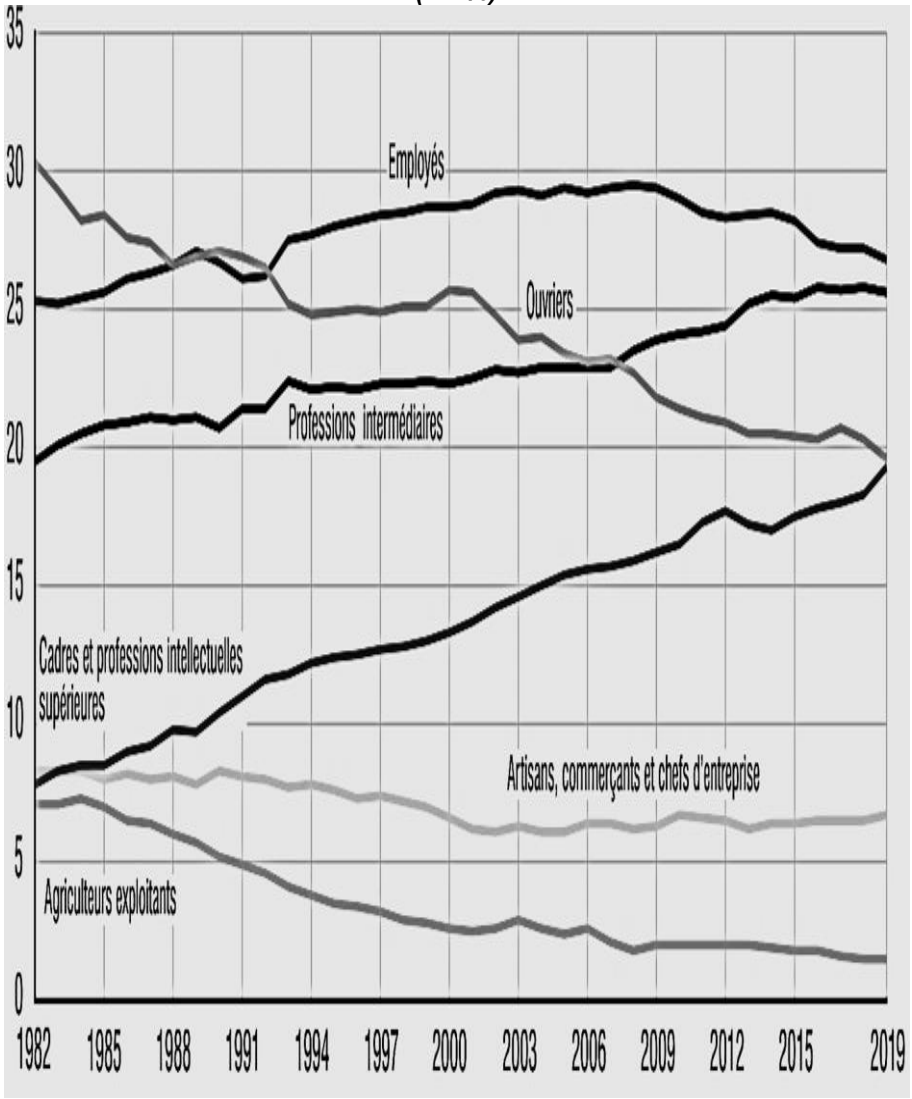
§.2. (SOU) Pour cette étude l'INSEE s'appuie sur un graphique construit à partir de proportions (en %) qui vont permettre d'établir le poids (importance relative) de chaque catégorie et de comparer leurs évolutions respectives. Ainsi on peut s'intéresser aux PCS 3 et 6.

§.3. Si on compare les évolutions de la PCS cadres et celle des ouvriers le seul rapprochement que l'on peut faire c'est le fait qu'en 2019 ces 2 catégories ont à peu près la même importance : sur 100 actifs on trouvera environ 20 ouvriers et 20 cadres.
Pour le reste l'évolution sur la période est diamétralement opposée : un recul du poids des ouvriers et une augmentation de celui des cadres. En début de période l'écart est de 20 points. Les ouvriers pèsent 30 % des actifs contre 10 % pour les cadres…etc. (essentiellement : recul de 10 points PCS 6 et hausse de 10 pts PCS 3)

§.4. ***Ces évolutions*** *contrastées peuvent en partie trouver une explication par une logique de déversement de la population active des secteurs 1 et 2 vers le secteur tertiaire aussi appelé processus de* ***tertiarisation.***

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2019

(En %)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.
Source : « Emploi, chômage, revenus du travail », *INSEE Références*, juillet 2020.

Q.2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez le phénomène de tertiarisation de la population active française.

***

§.1. La tertiarisation se définit comme un processus marqué par le poids croissant du secteur tertiaire en matière d'apport de valeur (VAB) et en matière d'emploi. Ce processus long a des **causes** du côté de l'offre et du côté de la demande

§.2. Du côté de l'offre **l'explication** centrale repose sur les écarts de productivité entre les secteurs+ évolution de l'organisation productive cf. « faire faire » ou l'externalisation au niveau national et international (→ Courbe du sourire par ex. cf. chapitre x) *Ainsi des PCS se ferment (n°1 et n°6)les secteurs 1 et 2 devenant plus capitalistique alors que la production des services est longtemps restée très laboristique (ouverture des PCS 5,4,3)*

Du côté de la demande le **lien causal** se fait à travers le partage des gains de productivité notamment en faveur des salariés dans le cadre de la croissance intensive des 30 Glorieuses… La Loi d'Engel revisitée conduit à une augmentation de la consommation finale de services dont l'évolution devient plus rapide que la demande orientée vers l'alimentation ou l'équipement (vêtements, meubles, électroménager, voitures…) → répondre à la demande → emplois. La croissance est corrélée au développement (IDH) soit plus d'éducation et de santé → **nombreux emplois tertiaires.**

§.3. C'est donc **un changement structurel** pour les économies développés et pour les ménages qui doivent s'intégrer dans une économie où les services sont majoritaires. La « qualité » des emplois change **(cf. chap. x) …**